CLASSIQUES
GARNIER

GIAUFRET (Anna), POFI (Sarah), LAROCCA (Lucia Cristina), DAVID (Maria Rosaria), GUARIO (Maria Giovanna), BOCCUZZI (Celeste), OSTUNI (Donatella), « Comptes rendus », *Les Cahiers du dictionnaire*, n° 1, 2009, p. 133-146

DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-3981-0.p.0135

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2011. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PIERLUIGI LIGAS, *Dictionnaire alphabétique et analogique du français des activités physiques et sportives*, Verona, Qui Edit, 2008, 2 vol.

Après les dictionnaires de Petiot (*Le Robert des sports. Dictionnaire de la langue des sports*, Paris, Le Robert, 1982) et de Doillon (*Le Dico du sport*, Paris, Fayard, 2002), voici un nouvel ouvrage qui se propose de faire état du lexique des activités physiques et sportives tel qu'il se présente aujourd'hui dans la langue française. Ce dictionnaire, qui s'adresse aussi bien aux spécialistes qu'au grand public, s'appuie sur un corpus textuel important et fait une large place aux unités lexicales, aux locutions ou encore aux expressions métaphoriques relevant du registre familier, ou du niveau de langue populaire, désormais universellement acceptées et employées. Il s'agit donc bel et bien de fournir à l'utilisateur les outils pour une compréhension fine du lexique sportif et pour son réemploi en contexte, à l'aide notamment de nombreux exemples, sans oublier cette part importante de lexique qui se trouve à la frontière entre discours spécialisé et langue commune (phénomène d'autant plus important dans le domaine du sport que celui-ci investit le quotidien de nombreux locuteurs).

Le corpus textuel, à partir duquel s'est faite l'extraction terminologique, se compose d'ouvrages techniques consacrés aux activités physiques et sportives, à la condition physique, à la médecine du sport, au sport scolaire, au sport loisir, aux jeux olympiques. S'y ajoutent la presse sportive – quotidiens et magazines tous supports – les sources encyclopédiques et dictionnairiques papier et en ligne, la transcription d'enregistrements audio et vidéo de commentaires d'événements sportifs, cassettes vidéo, interviews sur le terrain, sites Internet à vocation sportive.

La nomenclature du dictionnaire se compose d'environ 13.000 entrées, 30.000 acceptions et définitions, 50.000 emplois en contexte, 10.000 synonymes, antonymes et autres analogies, 10.000 expressions et locutions diverses correspondant aux différentes définitions et aux exemples apportés. Ces mots-vedettes, relevant d'environ 200 disciplines sportives et activités physiques, comprennent des termes d'anatomie, de médecine du sport, etc. On y trouvera un vocabulaire actuel, des mots étrangers d'usage courant, des expressions familières, populaires ou argotiques, des sigles etc. Les lexèmes retenus appartiennent aux catégories du nom (65%), du verbe (20%), de l'adjectif (13%), de l'adverbe (2%), outre quelques prépositions. Sont prises également en compte les abréviations courantes (ex. *athlé* pour *athlétisme*, *Fédé* pour *Fédération*, etc.), les sigles et les acronymes.

Le dictionnaire fait état de la polysémie qui caractérise certaines unités lexicales, du fait de leur appartenance à différents sous-domaines de spécialité (différents sports, signalés à la fin des exemples d'emploi) ou bien à différents niveaux de spécialisation, ainsi que de phénomènes de synonymie qui affectent certains lexèmes. Les termes complexes sont également répertoriés, parfois en tant qu'entrée autonome, parfois dans la section 'expressions, locutions, combinaison de mots'. Du point de vue du paradigme dérivationnel, les unités lexicales ayant le même radical sont dégroupées : en témoigne, par exemple, l'ensemble formé par *talon*, *talonnade*, *talonnage*, *talonner*, *talonneur*, *talonnière*.

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

S'agissant s'un dictionnaire analogique, l'ouvrage présente un système de renvois, sous forme d'astérisque, qui permettent au lecteur de reconstruire la terminologie du sous-domaine et qui ne concerne pas uniquement les unités terminologiques qui se trouvent dans la rubrique phraséologique, mais également les termes contenus dans les définitions et dans les exemples.

La rédaction de l'article rappelle le traitement polysémique propre aux dictionnaires de langue, plutôt que la pratique proprement terminologique.

L'entrée est suivie de différentes rubriques: 1) **catégorie grammaticale** et **domaine** ; 2) **définition**(s) ; 3) **exemples** (cités pour la plupart, et forgés) ; 4) **synonymes, antonymes, mots de sens voisin** (Cf.) ; 5) **expressions**, **locutions** (nominales, verbales, adjectivales…), **collocations** et **combinaisons de mots** constituant la phraséologie.

Placées après les indications de la **catégorie grammaticale** (entre crochets) et du **domaine** d'emploi du mot-vedette (en petites majuscules), les **définitions** sont construites sur la base d'un découpage fonctionnel par rapport au domaine de spécialité. Si elles concernent des néologismes, elles sont suivies de la date de l'arrêté de la Commission Générale de Terminologie et de Néologie concernant le terme en question. Les définitions peuvent être classées par ordre de fréquence dans les catégories suivantes : 1) définition par genre prochain et différence spécifique ; 2) définition partitive ; 3) définition synonymique ; 4) définition par description ; 5) définition mixte par synonymie et par description ; 6) définition opératoire ou définition par fonction. Les définitions contiennent aussi parfois des indications métalinguistiques signalant des restrictions (par ex. marques diatopiques).

Suivent les **exemples** qui, pour la plupart des cas, sont issus d'un corpus couvrant les 15 dernières années. Rares sont les exemples forgés. Tout en éclairant les définitions, et tout en fournissant, dans certains cas, des renseignement de type encyclopédique, les exemples assument la fonction de guider le lecteur dans l'interprétation et l'emploi corrects du mot-vedette qui y est indiqué en italique, le cas échéant même à l'intérieur de nombreuses locutions figées et collocations. Les sources sont toujours citées, à l'exception des informations prises sur le terrain, de brochures ou de plaquettes. Les références complètes se trouvent à la fin de l'ouvrage, dans la section *bibliographie*.

La microstructure poursuit avec la zone paradigmatique, qui comprend les **synonymes**, les **antonymes** et les **mots de sens voisin** (même si la synonymie est rarement exacte pour les termes les plus spécialisés et l'antonymie encore plus rare car le dictionnaire privilégie les termes de nature nominale) et la rubrique **expressions et locutions**, ou 'zone phraséologique', qui tient compte de la phraséologie propre au domaine. Ici, tout comme dans les exemples, le mot-vedette est indiqué en italique, et l'on y trouve de nombreuses expressions figées et collocations, ou 'fonctions syntagmatiques', ainsi que de nombreux exemples. Cette rubrique obéit à une démarche lexico-sémantique s'intéressant à une multitude de relations lexicales (outres les relations signalées pour l'optique conceptuelle, on tient compte de relations actancielles, collocationnelles, etc.) car elle présente les liens paradigmatiques et syntagmatiques que le terme-vedette entretient avec d'autres unités lexicales.

A la fin de chaque article, une section est réservée aux **renvois** à d'autres entrées pouvant fournir des informations supplémentaires (analogie d'ordre morphologique et sémantique).

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux index et aux annexes: a) un index des entrées ; b) un index des activités physiques et sportives traitées ; c) une annexe où sont répertoriés les principaux sigles et abréviations français et internationaux.

Ce dictionnaire comporte une riche bibliographie ainsi qu'une sitographie thématique.

Il s'agit donc d'un ouvrage qui peut constituer aussi bien un instrument utile et pratique pour ceux qui s'intéressent à la terminologie sportive, qu'une tentative de réflexion sur les pratiques lexicographique et terminologique.

ANNA GIAUFRET
Université de Gênes

*

ALAIN REY, *L'Esprit des mots*, Mont-Saint-Aignan, Universités de Rouen et du Havre, 2009, 48 p.

L'Esprit des Mots, édité aux Publications des université de Rouen et du Havre et paru en avril 2009, nous entraîne dans les coulisses des chroniques matinales d'Alain Rey, dans son émission sur France-Inter (diffusée régulièrement de 1993 jusqu'en 2006), où il y décortiquait chaque jour un mot, normalement un de ces mots piégés, galvaudés, malaxés, qui ont envahi l'actualité française dans les médias.

Son domaine de prédilection de ce détournement de la langue est sans doute la politique, où les opinions et les jugements passent par la maîtrise du langage et des signes, soumises à la manipulation des « langues de bois » qui modèlent les expressions pour essayer de manipuler aussi les opinions et les pensées.

Au fil des pages, sur un ton libre et personnel, Alain Rey nous décrit ce qu'il appelle le « miracle radiophonique » qui, au contraire de la télévision qui ruine la matière langagière et littéraire de tout récit, est lui-même un véhicule qui enrichit les contenus de langage à travers la matérialité acoustique des voix et qui suscite aussi l'élaboration d'évocations humaines aussi variée qu'il y a d'auditeurs.

Cette chronique radiophonique est née en 1993, grâce à Ivan Levaïï, comme une sorte de réaction au manque des règles énoncées de bon usage de la langue qui, autrefois, surtout à l'école mais aussi en famille, dénonçait même dans la vie de tous les jours la rectitude du langage. Malheureusement la diffusion du langage de la télévision encourage dans la parole publique « les prononciations calamiteuses, les à peu près, les cuirs et les pataquès, les fausses conjugaisons, constructions et les vraies incohérences » (p. 13). L'auteur, dépistant les abus et les tromperies du mauvais usage fait de cela la matière de ses chroniques de langue, offrant à ses lecteurs et à ses auditeurs les outils pour une nouvelle émancipation lexicale, avec la finalité aussi de dénoncer « les glissements, abus, transferts, déformations que des ignorants, des distraits ou des malins (parfois les trois) faisaient subir à nos pauvres vocables pour nous influencer, nous séduire, et souvent nous tromper » (p. 18).

Alain Rey, figure emblématique de la rédaction des Dictionnaires Le Robert, est le spécialiste incontesté de la langue française. Linguiste, lexicologue, philosophe du langage, il a publié de nombreux ouvrages sur la langue, la sémiotique et la littérature. Ob-

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

servateur iconoclaste de l'évolution de la langue française qu'il traduit dans les dictionnaires qu'il dirige, dans cette œuvre qu'on va définir « petite » juste par ses dimensions physique, on s'étonne par contre de la grandeur de l'esprit et du savoir faire de l'auteur, qui, avec un langage pur mais sur un ton qui nous donne l'apparence d'une conversation amicale, nous entraîne avec passion dans l'univers du langage et son rapport avec les medias et la liberté parfois abusée des mots qui les habitent. Une lecture riche d'intérêt et très stimulante pour tous les experts et le néophytes du secteur.

SARA POFI
Université de Bari

*

FRANÇOIS COCHET - RÉMY PORTE, *Dictionnaire de la Grande Guerre : 1914-1918*, Paris, Robert Laffont, 2008, XL + 1120 p.

En ce temps de bilan du XX^e^ siècle, sous la direction de François Cochet et Rémy Porte, ce dictionnaire collectif a la tâche de renvoyer d'entrée à la réalité historique du premier conflit mondial. On notera que le choix de la période pour la sortie de l'ouvrage n'est que le plus convenable : la célébration du 90^e^ anniversaire de l'armistice de 1918. D'ailleurs, cette commémoration autour de la Première Guerre Mondiale a été tristement « silencieuse », parce qu'elle a été d'emblée la première sans la présence d'un seul ancien combattant et donc sans la voix vigoureuse des « poilus ». Le livre tombe donc a pic pour combler ce vide, symbole de la disparition inexorable de la mémoire directe historique, mais aussi linguistique.

A partir du début de la guerre de 1914, un répertoire d'entrées lexicographiques hétéroclite se dégage : au fil des mots, on découvre 2.500 termes touchant les domaines les plus variés de la réalité des tranchées. Le choix du " dictionnaire " devient alors légitime : il permet a plusieurs disciplines (science militaire, artillerie, histoire, politique, technologie, etc.) de se côtoyer dans un seul ouvrage, dans une véritable entente et alliance de mots. Œuvre passionnante, elle nous présente, parfois amèrement, un ample lexique de « mots-échos sortis du silence des tranchées ». Dans cette perspective il constitue, sans aucun doute, une inépuisable zone d'exploration culturelle.

On y trouve d'abord les protagonistes des interminables combats (les célèbres poilus de 14-18), assauts et sièges, hommes de plume et politiques, lieux et théâtres de guerre, de plus on donne un relief particulier aux aspects militaires, comme stratégies et tactiques, armes et armements, offensives et défensives. Soulignons aussi les faits guerriers et les images belliqueuses exposées relatives aux enjeux des différentes puissances internationales de cette époque-là, les causes du conflit, ou encore le rôle des hommes au pouvoir et les conséquences que tout cela a apporté dans notre société actuelle.

Il est d'ailleurs piquant de noter qu'on a répertorié beaucoup de termes de l'" argot des tranchées ", comme : *barda*, *bleus*, *boche*, *cagna*, *crapouillot*, *diables bleus*, *doughboys*, *feldgrau*, *gnôle (pinard)*, *gourbi*, *grosse Bertha*, *Marie-Louise*, *marmite*, *perlot*, *poilus*, *Tommies*, *Sammies*, *saucisse*, etc. Non seulement les définitions données résultent exhaustives, mais encore assez riches en références bibliographiques.

Ainsi, on remarque qu'il y a beaucoup d'expressions devenues célèbres et mises en exergue par plusieurs journaux anciens et modernes : « der des der », « debout les

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

morts », « gueules cassées », « je les grignote », « tranchées des baïonnettes », ne sont que des exemples. A ce propos, même les anglicismes comme « live and let live », « no man's land » or « pill boxes », ne manquent pas d'être sagement contemplés.

Loin d'être un simple enchaînement de définitions, ce dictionnaire nous plonge dans la mémoire nationale de la France. Ce qui fait la valeur ajoutée de cet ouvrage, c'est donc moins son caractère plénier que l'originalité de son regard bigarré sur les événements. De même, l'ampleur sémantique des termes se multiplie à partir du contexte historique donné pour dévoiler l'aspect « total » de la « der des der ». Témoin de la grande guerre, ce vocabulaire est là pour vivifier la mémoire historique, guider le lecteur et lui expliquer les pièges de ces quatre années de feu.

En guise de conclusion, le dernier mot de l'œuvre donne un mémorable aboutissement à sa nomenclature : le nom de Stefan Zweig conclut avec une suggestive note pacifiste cet extraordinaire travail lexicographique, historique et culturel à la fois.

LUCIA CRISTINA LAROCCA
Université de Bari

*

JANA ALTMANOVA, *Néologismes et créativité lexicale du français contemporain dans les dictionnaires bilingues français-italien*, Fasano, Schena Editore, 2008, 254 p.

Jana Altmanova est Docteur de Recherche en Linguistique française à l'Université de Bari. Elle a été titulaire d'un contrat de Langue française à la Faculté de Droit de l'Université de Naples « Parthenope » et à la Faculté des Langues et Littératures étrangères de l'Université de Bologne. Elle est rédacteur du *Nouveau Dictionnaire Général Bilingue italien-français/français-italien* (NDGB) dirigé par Giovanni Dotoli, et membre de plusieurs associations scientifiques.

Dans son livre intitulé *Néologismes et créativité lexicale du français contemporain dans les dictionnaires bilingue italien-français/français italien*, elle nous présente, d'une façon originale et aiguë, un nouveau concept de néologisme et de créativité lexicale.

Altmanova pose donc son attention sur les néologismes et sur le rôle qu'ils jouent dans la langue française contemporaine et dans les dictionnaires, en analysant les dictionnaires bilingues généraux les plus répandus : le *Boch-Zanichelli* (2000-2007), le *Grande Dizionario Garzanti di francese* (2003-2006), et le *Paravia* (2003-2007).

Le phénomène de la néologie et l'élaboration des dictionnaires bilingues est le thème pivot de son étude. On remarque que la langue, en tant qu'instrument de communication, est toujours en mouvement, change toujours son rythme, s'adapte spontanément aux mutations de la société et aux nouvelles exigences expressives des parlants qui produisent, pourtant, des unités lexicales nouvelles.

Le but de ce travail est celui d'analyser le traitement de la néologie dans les dictionnaires bilingues français-italien, afin de mesurer leur actualité et les procèdes de leur mise à jour.

Dans quelle manière alors ces nouveaux mots entrent dans les dictionnaires ? Quels critères adoptent les lexicographes pour construire un nomenclature cohérente par rapport aux destinataires et aux objectifs d'un dictionnaire ? Quelles catégories de mots privilégient-ils ?

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Ce livre est reparti en trois chapitres. Dans le premier, Altmanova explique, notamment, la notion et la fonction des néologismes dans la lexicographie bilingue, puis elle observe le marquage des néologismes et leur distribution dans les dictionnaires.

Tout au long du deuxième chapitre, elle pose l'attention surtout sur le renouvellement de la nomenclature dans les dictionnaires bilingues. Apres une claire et précise description du corpus lexicographique, toujours tenant en considération les trois dictionnaires de référence, elle passe à l'analyse de la macrostructure, du niveau de la langue des nouvelles entrées et au marquage métalinguistique.

Les procédés de formation des mots, les troncations, les mots composés, les mots-valises, la distribution des mots abrégés, la variation de registre, le marquage, les néologismes créés par dérivation, les sigles et les acronymes dans la langue courante n'échappent pas à son regard attentif et précis et ils sont largement analysés dans cette partie centrale du texte.

Dans le dernier chapitre, l'attention porte sur le repérage et sur la sélection des néologismes pour l'élaboration d'un corpus de vérification. En autre ce chapitre nous permet d'entamer une réflexion sur les néologismes et leur monitorage dans la lexicographie bilingue.

Jana Altmanova a constaté qu'un monitorage très attentif des nouvelles lexies et des nouvelles expressions est indispensable, pour une meilleure description lexicographique des nouveaux faits de langue. Elle analyse aussi le critère de sélection des néologismes pour une nomenclature bilingue, qui n'est pas toujours cohérent, et les facteurs favorables à l'intégration des néologismes, comme par exemple la fréquence d'usage, la susceptibilité de connaître un développement dans la langue, le degré de spécialité différent dans les deux langues, la différence culturelle et l'opacité élevée.

Seulement certains mots auront le privilège d'entrer dans le dictionnaire, d'autres ne seront plus réemployés (les hapax) et finiront, pourtant, dans l'oubli, observe l'auteur.

Jana Altmanova élabore ses théories d'une façon approfondie et précise, en employant, bien sûr, un langage technique et scientifique, mais donnant au lecteur la possibilité de faire une large réflexion dans le cadre de la métalexicographie et surtout de lui donner le plaisir de découvrir un univers nouveau, toujours en mouvement et extrêmement fascinant.

MARIA ROSARIA DAVID
Université de Bari

*

Néologie et terminologie dans les dictionnaires, sous la direction de JEAN-FRANÇOIS SABLAYROLLES, Paris, Honoré Champion, 2008, 242 p.

Le volume *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, sous la direction de Jean-François Sablayrolles, rassemble les articles des dix communications présentées au colloque « La douzième Journée des Dictionnaires », consacrée à la « Néologie et terminologie dans la lexicographie francophone », organisée par Jean Pruvost à l'Université de Cergy-Pontoise le 17 mars 2004, ainsi que des articles correspondant à des travaux présentés dans l'exposition organisée en complément du colloque lui-même.

Le sujet de la néologie a d'abord été traité par Jean Pruvost dans sa préface où, dans une perspective historique, il trace le voyage du mot 'terme' à travers les dictionnaires au cours des siècles en partant par le dictionnaire de Maurice de La Porte jusqu'au Petit Larousse illustré.

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Jean François Sablayrolles introduit sa thèse sur les néologismes servant de base de repère pour les communications successives du fait de l'importance que son ouvrage recouvre dans le domaine de la néologie et de ses relations étroites et plus complexes avec la lexicographie, par rapport à la définition traditionnelle du mot néologique comme un mot qui n'est pas dans les dictionnaires généraux ou bien n'y entrant que parce qu'il n'est plus néologique. Jean François Sablayrolles examine le premier mode de relation avec la lexicographie, et notamment la néologie comme corpus d'exclusion dans le dictionnaire, en remarquant comment le recours aux dictionnaires pour les néologismes outre que formels est source de nombreuses difficultés. La méthode d'extraction du dictionnaire et notamment de recours aux outils extra-linguistiques pour définir le concept de néologie, s'avère ainsi incomplète du fait de l'analyse d'un seul dictionnaire pour considérer qu'un mot constitue une acception ou un néologisme, des absences lexicographiques dont il faut se méfier, et de la présence de différents types de néologismes (néologismes homonymiques formels, les re-créations fortuites, la néologie sémantique, « grammaticale » et combinatoire).

L'objet de la communication de John Humbley, « Les dictionnaires de néologismes et leur évolution depuis 1945 », montre qu'il s'agit d'une catégorie lexicographique très peu explorée par le métalexicographes. Ce type de dictionnaires se répartissent en trois grandes catégories. La première comprend les suppléments de grands dictionnaires de langue. La seconde est constituée d'ouvrages élaborés par des équipes de recherche de type universitaire, la troisième regroupe les dictionnaires de néologismes officiels avec une fonction prescriptive. L'auteur s'intéresse ensuite à des dictionnaires de néologismes particuliers, en traçant un bref parcours parmi le dictionnaires de différents pays : ceux qui puisent à une seule source, ceux qui relèvent les mots témoins de l'évolution de la société, ceux qui sont consacrés à des domaines délimités, en particulier technologiques, enfin les dictionnaires de néologismes bilingues qui restent une singularité. En conclusion, John Humbley examine ce que peut être l'avenir de ces types de dictionnaires en fonction du développement de l'informatique, des traditions nationales et des objectifs des centres de recherches universitaires.

Dans une perspective sociolinguistique, l'importance de la société, du contexte dans lequel la langue évolue, et surtout du consensus d'une communauté riche et variée dont le néologisme est un produit, constitue le noyeau des autres communications.

A ce propos, dans le but de l'intégration de néologismes dans les dictionnaires pour rendre compte de l'évolution de la langue et des activités humaines, la communication de Khalid Alaoui, qui a effectué un stage aux éditions Larousse, se base sur une approche méthodologique visant à « alimenter » la base de données néologiques, à intégrer les grilles d'analyse des néologismes et le type de corpus choisi pour une classification onomasiologique du corpus dans la base informatique et à analyser l'ensemble des mots recensés dans la presse.

Les communication suivantes abordent des problèmes relevant de la terminographie ou s'intéressant à des domaines spécialisés et à leur rapport avec les dictionnaires.

Elisabeth Blanchon expose les relations de la normalisation et de la lexicographie, puisqu'une extension récente des projets englobe la lexicographie pour tenir compte du développement des NTIC (Comité Technique Joint) et de la diversité des supports lexicographiques. L'exposé des structures nationales et internationales de normalisation ainsi que des procédures suivies constitue un préalable à l'examen détaillé du TC 37 de l'ISO : " Terminologie et autres ressoursec linguistiques ".

La presence de néonymes dans des dictionaries de langue générale ainsi que l'examen du sentiment néologique et de ses rapports avec les dictionnaires de spécialité

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

constitue l'objet de la réflexion de Danielle Candel et Virginie Tombeux qui se concentrent notamment sur les termes du domaine du nucléaire, en montrant comment le domaine de spécialité est en quelque sorte à lui seul signe de néologisme.

Les rapports des discours publicitaires et des noms de marque avec la langue et les dictionnaires sont examinés par Karine Berthelot-Guiet, qui montre comment ces domaines sont par essence néologiques.

Les quatre dernières contributions abordent des questions relatives à des langues étrangères, soit dans leurs apports à la langue française (arabismes et italianismes dans les dicionnaires français), soit dans des études métalexicographiques.

Françoise Quinsat étudie " Le traitement lexicographique des arabismes dans les dictionnaires du français ", en particulier les dictionnaires du XX^e siècle. Les arabismes presentent plusieures spécificités résidant d'abord dans la translittération des caractères et dans la diversité des formes d'arabe d'où sont issus les empruns français.

Mariagrazia Margarito s'intéresse aux " Italianismes de la langue française dans les dictionnaires monolingues contemporains ", dans une optique quantitative de catalogage comptable et de champs sémantiques de pertinence, où l'on remarque une unanimité des domaines de predilection : la musique, la cuisine, la politique, le sport et le cinema. Une optique culturelle est adoptée par l'examen des contextes où figure l'image de l'Italie dans trois dictionnaires (*Le Petit Robert des enfants, Le Robert pour tous, Dictionnaire du français. Référence, apprentissage*).

Michela Murano étudie " Le mot *neologia* dans les dictionnaires monolingues italiens ", à travers l'analyse des articles consacrés à ce mot dans les dictionnaires du XVIII^e s. au XX^e s., avec au début les alternaces de positions puristes et de positions plus accueillantes et après la guerre la naissance du néo-italien, pour aboutir à l'état actuel des mots de cette famille à travers une comparaison des dictionnaires contemporains.

En conclusion de ce volume, Jeanne Martinet étudie " Les dictionnaires d'interlingua " présentant d'abord cette langue auxiliaire par rapport à d'autres dictionnaires et à leur histoire. Puis c'est enfin le tour de l'exposé des méthodes et des principes d'éligibilité des mots d'interlingua et du protocol de leurs descriptions. L'auteur passe ensuite en revue les caractéristiques des principaux dictionnaires interlingua.

MARIA GIOVANNA GUARIO
Université de Bari

*

Dictionnaires bilingues. Méthodes et contenus, sous la direction de THOMAS SZENDE, Paris, Honoré Champion, 2000, 158 p.

Ce volume nous offre les douze communications présentées à la première *Journée d'étude sur la lexicographie bilingue*, organisée le 26 mars 1998, sous la direction de Thomas Szende, professeur de hongrois à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), où il dirige la section de langue et littérature hongroises. Il est co-directeur du Centre de recherche, « *Lexique-Cultures-Traductions* » et directeur du departement *Europe Centrale et Orientale*. Il intervient également dans le cadre du master *Didactique dans une perspective plurilingue et pluriculturelle* et il a été attaché de coopération universitaire à l'ambassade de France en Syrie de 2004 à 2006.

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Les auteurs des communications sont tous enseignants et chercheurs de l'INALCO, pour la plupart auteurs de dictionnaires, actuellement engagés dans la réalisation d'un dictionnaire bilingue. Près de 90 langues, parmi lesquelles beaucoup sont peu ou mal connues en France, sont enseignées à l'INALCO de Paris, qui œuvre depuis plus deux siècles dans ce secteur et joue aujourd'hui un rôle important dans les rapports entre les langues les plus variées et dans le renouveau de la réflexion linguistique.

Dans l'avant-propos de Jean Pruvost et dans l'introduction de Thomas Szende on pose déjà le problème de l'autonomie du dictionnaire bilingue en tant qu'unité lexicale et donnée lexicographique. On reprend ici l'importance méthodologique de la distinction établie par Bernard Quemada entre la lexicographie et la dictionnairique, et leur successive harmonisation.

L'importance de la diversité, non seulement dans la conception des dictionnaires bilingues eux-mêmes mais aussi dans les traditions culturelles, est ici soulignée à travers la variété lexicographique qui nous est proposée au fil des textes des différents auteurs qui nous témoignent la vitalité de la lexicographie bilingue. Ce livre souligne avec vigueur que des langues différentes ont la nécessité d'une approche différente, dans leurs spécificités.

Une des filières de lecture des douze articles de cet ouvrage, pourrait être le repérage de difficultés similaires bilingues qui concernent des langues très différentes entre elles. Les études ici réunies se situent dans la lignée des recherches qui depuis quelques années se penchent sur la bidirectionnalité, comme dans le texte de Georgios Galanes et Henry Tonnet, *Problèmes de lexicographie gréco-française*, dans lequel ils donnent des indications ponctuelles pour un bon dictionnaire pédagogique français-grec. On voit que l'optique qui concerne les usagers des dictionnaires et leur possibilité d'utiliser les répertoires lexicographiques pour la version et pour le thème, est souvent encore un but loin à atteindre.

Un autre aspect très intéressant présente l'essai d'André Fabre sur le lexique du Coréen et son évolution dans la création des néologismes (*Le Lexique du coréen et les défis du monde moderne*). L'auteur nous montre comment les choix linguistiques sont conditionnés par des raisons politiques, surtout dans la situation toute particulière des " sœurs ennemies " Corée du Nord et Corée du Sud.

L'essai de Thomas Szende, qui présente des exemples empruntés à la langue hongroise en rapport avec le français, nous indique clairement les procédés sémantiques que tout concepteur d'un dictionnaire bilingue devrait observer, et cela est valable, d'un point de vue plus général, pour toute langue. On voit ici soulignée la nécessité d'une optique contrastive des termes dans les dictionnaires bilingues, surtout si on décide d'adopter une subdivision sémantique.

Dans plusieurs articles, on énonce l'exigence de création des dictionnaires électroniques. On trouve des exemples dans les communications de Sharareh Maljaei (*Perspective d'une nouvelle lexicographie bilingue s'appuyant sur l'analyse automatique de corpus*) et dans celui d'Emmanuel Cartier (*Éléments pour une modélisation des dictionnaires électroniques*), qui souligne la praticité de l'utilisation de la modalité visuelle dans les dictionnaires électroniques et nous ouvre des horizons riches en promesses lexicales.

La lecture de ce volume est très captivante pour tous ceux qui sont intéressés aux dictionnaires, les spécialistes et les lecteurs curieux : la multiplicité des langues mentionnées et leur entrecroisement, l'explicitation des démarches qui surgissent de la mise en contact de ces langues avec le français, le tout traité avec la richesse du savoir-faire des

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

auteurs et une compétence très professionelle, révèlent des optiques souvent surprenantes et font émerger les difficultés opératoires fondamentales dans les activités lexicographiques.

SARA POFI
Université de Bari

*

ANNIE MOLLARD-DESFOUR, *Le Rouge. Dictionnaire de la couleur. Mots et expressions d'aujourd'hui. XX^e^-XXI^e^ siècles*, préface de SONIA RYKIEL, Paris, CNRS Editions, 2009, 452 p.

Spécialiste reconnue du lexique des couleurs français contemporain et présidente du *Centre français de la couleur*, Annie Mollard-Desfour est linguiste au CNRS. Elle a aussi collaboré à la rédaction du *Trésor de la langue Française*.

Marie Mollard-Desfour a inventé le dictionnaire des couleurs. *Le Bleu*, *Le Rose*, *Le Noir*, et *Le Blanc*, sont les premiers dictionnaires qui ont fait d'elle la spécialiste incontestée dans ce domaine. Dans sa préface au dictionnaire *Le Rouge*, Sonia Rykiel affirme que « la valeur d'une couleur est essentielle parce qu'elle n'est jamais seule mais est reliée aux autres, se porte avec une autre, ou se raye, ou se plisse, ou se glisse. Il faut donc saisir l'instant où cette valeur entre dans l'autre, ne la détruit pas, l'éclair qui ne lui fait pas d'ombre, ne la salit pas, ne lui ressemble pas » (p. XII). Annie Mollard-Desfour a bien saisi cet instant et c'est pour cette raison qu'elle réussit à parler et à passer d'une couleur à l'autre sans la détruire.

On pourrait définir Marie Mollard-Desfour comme une sorte de fée des couleurs. Cette passion pour l'histoire et l'étymologie du lexique des couleurs et des nuances nous a fait connaître une lexicographie différente, coloriée, nuancée.

Le Rouge. Dictionnaire de la Couleur. Mots et expressions d'aujourd'hui, est la nouvelle édition de l'œuvre *Le Rouge. Dictionnaire des mots et expressions de couleur* paru en 2000, deuxième volume d'une série de onze volumes correspondant aux onze champs des couleurs du lexique français. On entend, par « champ de couleur ou champ chromatique, un rayon sémantique de couleurs ressenti comme unité dans une langue » (p. XVI). La deuxième édition est une version de l'édition originale qui a été entièrement revue, complétée et modernisée. Ce nouveau dictionnaire présente des ajouts de termes et sens récents, de nouvelles citations et une bibliographie refondue et actualisée. Au fil des pages, on peut observer la créativité et l'extrême vitalité de la langue française à travers ses différents registres : courant, littéraire et argotique. Annie Mollard-Desfour essaie de répondre aux nombreuses questions autour de la couleur rouge, à travers le lexique des « rouges ». Elle analyse en détail l'étymologie et l'histoire du rouge au XX^e^ siècle et en ce début du XXI^e^. L'intérêt porté à cette couleur et à ses nuances est considérable dès l'aube de la civilisation. « Couleur de référence dans toutes les civilisations, qui conjugue en lui beauté et horreur, cette couleur ambiguë, a au cours des siècles effrayé et fasciné les hommes » (p. XVIII). La langue du XX^e^ siècle reprend les symboles de l'histoire de l'homme et les renouvelle, en les adaptant aux réalités de notre époque. Une foule de dénominations du sens apparaît. Ces dénominations classent et associent choses et êtres. C'est dans les pages de ce dictionnaire, grâce aux mots peints de rouge, que le XX^e^ siècle dessine : *rouge ancien* et *rouge nouveau* ; *rouge vio-*

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

lence, *rouge danger*, *interdit* et *sanction*, *rouge amour-passion* et *plaisir*, *rouge de la Révolution*, *rouge de l'égalité*, etc. (p. XXII). En feuilletant ces pages consacrées au *Rouge*, une question nous vient à l'esprit : de quels rouges sera l'avenir ? On ne peut pas donner une réponse exhaustive, mais on peut espérer que Madame Mollard-Desfour nous parlera, dans la troisième édition du *Rouge*, des « rouges du futur ».

CELESTE BOCCUZZI
Université de Bari

*

GIOVANNI DOTOLI, *La construction du sens dans le dictionnaire*, préface d'HENRI MESCHONNIC, Fasano - Paris, Schena - Hermann Editeurs, 2008, 208 p.

Depuis quelques années, Giovanni Dotoli s'occupe brillamment de linguistique française et de lexicographie monolingue et bilingue. Sur ces sujets, il a publié les monographies : *Dictionnaire et littérature. Défense et illustration de la langue française du XVI^e^ au XXI^e^ siècle*, avant-propos d'Alain Rey, Fasano, Schena Editore, 2007 ; *La construction du sens dans le dictionnaire*, préface d'Henri Meschonnic, Fasano - Paris, Schena - Hermann Editeurs, 2008, et *Parole et liberté. Langue et écriture de Mai 68*, Paris, Hermann Editeurs, 2008. Dotoli est directeur du *Nouveau Dictionnaire Général Bilingue français-italien / italien-français* (NDGB), rédigé par l'équipe *LaBLex* qu'il a fondée et qu'il dirige. C'est à la suite de ce grand projet lexicographique qu'il a créé les *Journées italiennes des dictionnaires* et la revue *Les Cahiers des dictionnaires*.

Henri Meschonnic, grand linguiste et théoricien de la traduction qui vient de disparaître au mois d'avril de cette année, affirme dans sa préface (p. 12) que ce livre est un travail précieux sur la manière dont s'organise le sens dans le dictionnaire. En effet, Dotoli considère le dictionnaire comme « un formidable organisateur du sens » (p. 23). Le dictionnaire – dit-il – est « un livre de mots » et « un livre de sens ». Le sens est donc l'axe central du dictionnaire.

Est-ce que le dictionnaire est un système complexe d'unité du sens ? Oui, Dotoli le considère comme « un système complexe et clair d'unité de sens et une réalité observable de relations d'un mot à l'autre où le système alphabétique est une liste mystérieuse de sens après sens, d'ensemble et sous-ensembles, d'unités, de constructions, d'énoncés et de textes » (p. 37).

Dotoli soutient que le sens possède un ordre, et que le dictionnaire est une « structure organisationnelle de mouvement sémiotique […] qui offre un sens à la dispersion » (p. 86). Il affirme que si le « lexique a un sens de totalité, d'ensemble de choses, d'homogénéité structurale, le dictionnaire est contraire à tout élément dispersif du sens » (p. 86). D'après lui, « le but du dictionnaire est celui de distribuer pour réunir et donner une perspective généreuse de vision totale en laissant plaine liberté aux usagers » (p. 86). Ce Professeur de Langue et Littérature Françaises, qui a fait sienne la matière lexicographique, considère « le dictionnaire une gigantesque phrase exprimant le sens du sens. Le dictionnaire, dit-il, exprime le sens de l'univers ». D'après Dotoli, le sens du mot vit dans l'exemple. Le dictionnaire l'a compris « dès l'aube de sa vie » (p. 114).

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

« Nous lirons donc le dictionnaire comme une histoire du sens, affirme Dotoli, sur l'axe de l'enchaînement informationnel des différents éléments de la nomenclature. Le dictionnaire n'agit pas uniquement sur le temps réel, mais aussi sur le temps qui avance […]. Tout message nécessite du sens de la connaissance » (p. 141).

Dotoli dit que dans le dictionnaire « les entrées sont interconnectées par signes de mémoire, selon des rituels d'éternel retour, toujours en devenir. Le dictionnaire parle, sait, génère un dialogue, trace la ligne historique de la langue. La persistance de mots séculaires, si ce n'est millénaires, côtoie les néologismes les plus récents » (p. 142).

Josette Rey-Debove définit le dictionnaire comme une sorte de « quantificateur universel » de l'usage. Dotoli affirme que la généricité du dictionnaire est le signe de son voyage par l'usage commun, le *bon*. Le pronom indéfini *on* n'est pas un élément de la grammaire, mais de la société. *On* représente l'axe central de la définition du sens dans le dictionnaire. Ce pronom dérive du latin *homo*, être humain, c'est-à-dire toute la communauté linguistique, et fixe le sens d'après le bon usage (p. 150-151). Alors, quel est le rôle du dictionnaire, face au sens ? Il est le coffret de la doxa sur le sens de tel ou tel mot. Dotoli affirme qu'en tant que constructeur de sens, le dictionnaire doit répondre à un double besoin, celui de la langue et celui de la culture, fréquemment à la hauteur de l'usage, du *On* et de la doxa (p. 161). Aujourd'hui, le dictionnaire suit l'évolution et le mouvement du sens. Le dictionnaire est un acte de désambiguïsation de la langue qui transforme le sens en système. La pratique culturelle du dictionnaire se construit et se détruit continuellement. C'est pourquoi ce catalogue de la nomenclature variable, qui contient tous les mots de la langue française, est toujours à refaire. Dans ce livre, Dotoli nous lance un appel. Aujourd'hui, dit-il, l'émergence de la langue et du sens qui se multiplie à l'infini nous pousse à travailler en équipe, parce que le dictionnaire, véritable cartographie du sens des mots, est un chantier permanent de la langue. A la question, « où va le dictionnaire aujourd'hui ? », Dotoli répond que le dictionnaire suit les routes des progrès de la métalexicographie, de l'informatique et du Nouveau, par le retour massif du sens. Dans ce livre, Dotoli effectue une excellente analyse du sens, dans une optique linguistique, lexicographique et metalexicographique, qui mérite l'attention des spécialistes et de tous ce qui s'intéressent à ces sujets.

CELESTE BOCCUZZI
Université de Bari

*

Le vocabulaire de la francophonie, le dictionnaire du français à travers le monde, direction éditoriale de CLAUDE BLUM, Paris, Editions Garnier, 2008, 384 p.

Comme le signale le sous-titre de l'ouvrage, il s'agit d'un *dictionnaire* qui recense la variation du français en francophonie. Publié aux éditions Garnier en 2008, sous la direction générale de Claude Blum, spécialiste de l'histoire de la langue et auteur du *Corpus de la littérature francophone d'Afrique noire, des origines aux indépendances*, ce « supplément » a paru dans la collection « Les thématiques Littré ». Cet ouvrage s'adresse à tout public qui souhaite découvrir l'hétérogénéité du français et partager un voyage à l'itinéraire intercontinental. De fait, l'illustration de couverture de Valérie Gutton – un arbre aux branches « francophones » – est le signe tangible de la géographie variable de la francophonie.

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Ce vocabulaire comporte une préface soulignant le dynamisme des faits linguistiques propres à l'Afrique, à l'Amérique, à l'Europe, au Moyen Orient, à l'Océan Indien, etc ..., une table des abréviations, le tableau des signes phonétiques, une section des notations et symboles utilisés, le *corpus* et, en dernier, les références bibliographiques des sources auxquelles on a puisé. Entre autres, les travaux de Claudine Bavoux, Ambroise Quéffelec, Michel Beniamino, Claude Frey et les dictionnaires *Le Nouveau Petit Robert* et *Le Petit Larousse Illustré* 2006 ou la *BDLP Base de données lexicographiques panfrancophones*.

C'est un lexique d'environ 6300 entrées – y compris des sigles – répertoriées selon l'usage courant (*aérogard* Nouvelle-Calédonie, *chipping* Île Maurice, *band-aid* Québec), les domaines techniques (*bordj* Maghreb, *coagulat* Côte d'Ivoire, *culpeux* Belgique) et les sens vieillis et littéraires (*autosuffisant* Tchad, *clerc* Burundi, *joualisant* Québec).

La microstructure du *corpus*, constituée de particularismes phonétiques, sémantiques et morphosyntaxiques, reste fidèle à la « lexicographie commune ». Les articles présentent parfois des graphies et des prononciations différentes selon la réalité géographique concernée : une remarque en fin d'article en précise l'orthographe ou la morphologie. La notice étymologique, mentionnée entre parenthèses, réside dans la presque totalité des entrées, de même que la dimension diachronique se combine avec la dimension géographique. A reconnaître des lexèmes du français « standard » aux sens francophones précédés d'une marque diatopique servant à les localiser (*ambiance* Afrique, *acre* Québec, *laverie* Belgique), ainsi que des néologismes lexématiques signalés en début d'article par une marque géographique en petites capitales (*acériculture* QUEBEC, *gosette* BELGIQUE, *lampetorche* CENTRAFRIQUE). Un exemple d'emploi dans le pays impliqué, est donné après l'équivalent traductionnel « standard » ou la paraphrase définitionnelle. Un symbole permet de distinguer les unités de sens qui peuvent concerner plusieurs aires francophones. Les marques de style, de registre et de fréquence, en spécifient les niveaux de langue. En ce qui concerne le niveau temporel, on y trouve des mots vieillis (*abîmage* Québec, *dérupe* Suisse, *inkpot* Belgique) ou courants (*accroires* Canada, *apatam* Afrique noire, *empété* Nouvelle Calédonie et Polynésie). Pour le « registre expressif » on distingue des mots d'usage familier, ou du ton vulgaire, péjoratif, ironique, etc... (*abiye* Belgique, *accotage* Québec, *bacus* Centrafrique, *rabotson* Suisse, *sonderfall* Suisse romande). Pour la fréquence d'emploi, on relève par exemple des mots rares (*ammi* Réunion, *fanafoude* Madagascar, *grulette* Suisse). De plus, les rédacteurs ont essayé d'améliorer la qualité des informations en enrichissant les articles par des citations tirées de la presse francophone ou des auteurs de la littérature francophone. Malgré cette ouverture, loin de viser l'exhaustivité, comme dans tout dictionnaire, quelques éléments peuvent parfois résulter lacunaires.

Il faut noter que, dans cette représentation globale du français, les spécificités linguistiques de la Belgique, du Québec, de la Suisse, de l'Afrique, restent largement représentées, au détriment d'autres spécificités, soit celle des Antilles ou de l'Asie, encore marginales. On regrette que les éléments paratextuels ne fassent pas référence aux critères de choix de telle ou telle autre marque diatopique, notamment ce qu'il faut entendre par la marque Canada ou la marque Québec. La typographie choisie résulte aussi ne pas être très claire, car l'utilisateur ne repère pas immédiatement les marqueurs recherchés.

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Par cette *lecture*, le public participe de la créativité lexicale du français. A l'aide des références géographiques, la langue en mouvement témoigne de l'existence de plusieurs « bons usages ». L'équipe de rédaction a donné visibilité à ce métissage linguistique, cet apprivoisement qui pourrait faire du *Vocabulaire de la francophonie* un instrument précieux pour le processus d'intégration de nouveaux mots francophones pas encore englobés dans les dictionnaires de référence. De fait, à ce jour, les 40000 exemplaires vendus, font preuve de l'intérêt croissant pour cette production lexicographique francophone.

DONATELLA OSTUNI
Université de Bari

© 2011. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.